PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES COMMUNE DE LA HULPE



Rue des Combattants 59 B – 1310 La Hulpe Cimetière : 02/652.20.53 Service cimetière : 02/634.30.92 Fax. : 02/652.24.55 nathalie.alhadeff@lahulpe.be

Cimetière communal

Formulaire relatif aux sépultures existantes, faisant l'objet d'une concession, en vue d'une prolongation

Document à retourner à l'administration communale Service cimetière – Nathalie Alhadeff

Je soussignée(e),	, souhaite obtenir la prolongation d'une concession existante
(remplir les indications relatives à la sépultu	ıre au verso du présent document
Ce formulaire, dument complete et signe, se	era examiné par le Collège communal qui adressera une réponse
écrite au demandeur. Ce formulaire n'engaç	ge ni le demandeur ni la Commune à une modification de la
concession existante.	
La concession ne sera prolongée qu'après	décision formelle du Collège communal et perception par la Commune
de la redevance en vigueur.	
Nous attirons votre attention sur l'obligation	qui vous est faite d'entretenir la concession sous peine de la voir faire
l'objet d'un avis de constat d'abandon de sé	épulture et revenir après un an d'affichage à la Commune (Code de la
démocratie locale et de la décentralisation,	article L-1232-12.
Fait à	le
Signature :	

	Description	Description de la sépulture existante il est souhaitable de renseigner un maximum d'informations						
1.	Type de sépulture :							
	 emplacement en pleine terre emplacement en caveau emplacement en colombarium 							
2.	Dans cette sépulture reposent les restes mortels de la (des) personne(s) suivante(s) :							
	Nom(s)	Prénom(s)	Date(s) de naissance	Date(s) de décès	Lien(s) de parenté			
3.	Situation approximative de l'endroit où se trouve la sépulture :							

Remarques éventuelles :